ANNONCES:

La ligne ou son espace: Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames: 50 cts. la ligne Minimum pour une annence : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS:

Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger: Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8 Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

La Conférence du travail de Genève a clos ses travaux.

Pékin renaît au calme. Les armées se sont retirées de la ville. Le gouvernement nationaliste annonce la fin des hostilités et l'unification de la Chine.

Restons là-haut

Nous cueillons dans la Tribune de Lausanne cette information qu'à l'encontre de tant de craintes la vigne se présente, dans sa floraison, sous un jour meilleur à celui que l'on aurait espéré après les terribles déconvenues du mois de mai.

Il en serait de même de l'agriculture en général.

Nous nous réjouissons grandement de ces pronostics.

Il serait cependant imprudent de se laisser aller à des espérances démesu-

Tout n'est pas couleur de rose.

Rien n'est encore dans les greniers et dans les caves.

Le mois de juin ne vaut guère mieux que le mois de mai. La pluie et, certains jours, une température extraordinairement basse pour la saison, jettent le paysan, quel que soit son genre de culture, dans les angoisses les plus justifiées.

Nous avons besoin du beau temps et de la chaleur; nous n'avons que des averses et des fraîcheurs. Pour un jour de franc ciel bleu, nous comptons cinq jours de ciel nuageux, brumeux et tourmenté.

Dans ces conditions, l'on n'est pas non plus sans inquiétude pour la qualité et la rentrée des foins.

Espérons que le dernier tiers de juin fera disparaître des fronts les plissements et les rides que le vilain printemps y a creusés.

On a faim et soif de cette note opti miste à la campagne où tout semble concourir au découragement de la jeunesse déjà portée à la déserter.

Les mauvaises récoltes, les maladies, les dettes hypothécaires, l'âpreté du labeur poussent, poussent plus que jamais les générations montantes vers les villes qui deviennent hydropiques à

Ici, c'est le plaisir ; là, c'est l'ennui, ce plaisir souvent malsain, certes, mais plaisir tout de même qui, à l'instar de la meule, use en faisant briller et en polissant.

Nous voudrions faire pénétrer dans l'esprit des jeunes gens à la recherche d'une carrière cette vérité si grande que l'agriculture, dans ses diverses branches, est encore, de toutes les industries, la plus noble et la plus inté-

Evidemment, il faut en suivre le développement et les progrès, appliquant avec méthode les indications d'une science toujours en éveil et de plus en plus sûre d'elle-même.

Châteauneuf est là, instruisant, prêtant son concours et communiquant ses expériences.

Dernièrement encore, nous y avons conduit les Ecoles de St-Maurice; les enfants ont prêté une attention soutenue à la très pratique conférence que leur a donnée M. Luisier, le directeur dont chacun, même au delà de nos frontières, se plaît à reconnaître les compétences.

Parents et enfants sont revenus enchantés d'une course qui fut, pour beaucoup, toute une révélation.

Sous le rapport de l'enseignement agricole, le Valais n'a donc rien à envier aux autres cantons.

Nous voudrions montrer aux jeunes que si l'agriculture n'offre pas comme certaines industries ou professions l'espoir très souvent déçu d'une fortune considérable et rapidement acquise, elle assure, du moins, avec plus de certitude que toute autre, une existence indépendante.

Nous voudrions enfin les convaincre, ces jeunes, que cette vie en plein soleil, au milieu des vignes, des champs, des bois, en collaboration constante avec la Providence et les forces de la nature est aussi saine pour le corps que pour l'esprit, et qu'elle procure des satisfactions d'amour-propre et d'intérêt que l'on chercherait vainement ailleurs.

Il y avait, autrefois, dans notre canton surtout, les distances.

Les Pouvoirs publics ont pris l'initiative, ratifiée par le peuple quasi unanime, de relier le moindre village de montagne à la plaine.

C'est un travail gigantesque, mais un travail dont on est en droit d'attendre de fructueux gains. Si l'on descendra l'hiver pour occuper ses bras, on remontera aussi plus facilement à la bonne saison pour mettre en valeur le bien des ancêtres. Il n'y aura plus de hameau perdu.

Restez aux champs malgré les déboires. La situation s'y améliore considérablement. En haut, vous garderez la paix de l'âme et de cœur ; en bas, vous avez mille chances de rencontrer les pires désillusions et... le reste.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La Suisse possède trois gares internationales. — M. Maurice Ordinaire, sénateur du Doubs, et M. Georges Pernot, député du même département, ont adréssé la lettre suivante aux ministres des affaires étrangères

« Des journaux ont annoncé que le gouvernement français aurait consenti à instituer à Genève une gare internationale. Nous ne faisons aucune objection à ce que la Suisse recoive cette satisfaction, demandée depuis longtemps, mais l'intérêt de nos compatriotes, ainsi que le souci de l'équité nous obligent à vous faire remarquer que la Suisse posséderait ainsi trois gares internationales commandant le trafic franco-suisse, soit: Bâle. Vallorbe et Genève, alors que la France n'a pas su faire reconnaître la réciprocité pour les deux autres chemins de fer traversant la frontière. Ce nouveau succès de la Suisse a ravivé les regrets de nos compatriotes et renouvelés leur désir que leurs réclamations soient enfin écoutées.

Nous avons l'honneur d'insister de la façon la plus pressante pour qu'en ce qui concerne Pontarlier, la réunion dans cette gare des services ferroviaires et douaniers soit la condition de la concession faite à la Suisse à Genève et nous ne doutons pas que, votre attention ainsi éveillée, vous ne reconnaissiez la justice de cette demande. La question au surplus, présente assez d'importance pour que vous consentiez à ce qu'une question vous soit posée à ce sujet par nous dans l'une des deux Chambres. »

Restauration d'une ville historique américaine. — On mande de New-York que, pour restaurer la ville historique de Williamsburg, fondée en 1632, et en faire un musée. M. Rockefeller fils a accepté de payer le total des frais, estimé à 1 million de livres sterling. Malgrè ses bâtiments des dix-neuvième et vingtième siècles, Williamsburg a plus que toute autre ville américaine conservé son caractère primitif de cité coloniale. Pour ressusciter dans leurs anciens types le vieux palais du gouverneur, le premier théâtre d'Amérique, construit en 1716, et la

les pendaisons de pirates, on va abattre une grande école, un hôtel et plusieurs autres édifices.

La race arlésienne classique disparaitraitelle?. - Oui, si l'on en croit le «Petit Marseillais ». Jusqu'au milieu du siècle dernier, on pouvait se rendre compte que les indigènes arlésiens étaient du plus pur sang romain. Cette parenté se reconnaissait principalement chez les femmes, qui étaient d'une taille élevée, avaient le teint mat, un profil d'une grande pureté et un port majestueux. Malheureusement, on construisit à Arles des ateliers de chemins de fer, ce qui provoqua l'arrivée d'une multitude d'ouvriers venus, pour la plupart, du Nord et de l'Est de la France. A partir de ce moment, le type classique de la race arlésienne se serait altéré. La taille des femmes diminuerait, leur teint s'éclaircirait et le profil de leur visage perdrait rapidement sa pureté de médaille antique. Et puis, les jeunes Arlésiennes ont, petit à petit, abandonné leur charmant costume traditionnel — qu'elles ne revêtent qu'en de rares occasions — et elles ont fait couper — comme les autres — leurs opulentes chevelures qui encadraient si bien leur visage.

Triste anniversaire. — Demain, mardi, ramène l'anniversaire de la mort tragique, à Queretaro (Mexique), en 1867, de l'empereur Maximilien. Fait prisonnier le 14 mai, et condamné à mort par le conseil de guerre, Maximilien fut fusillé le 19 juin, à 7 heures du matin, entre les généraux Miramon et Méjia. Il mourut bravement, après avoir adressé aux troupes une allocution dans laquelle il justifiait sa conduite.

Un village dans un cratère. — On mande de Sydney qu'une expédition, envoyée par le gouvernement australien, a exploré l'île fort peu connue de Long, située à une centaine de kilomètres au large de la côte de Madang, dans la Nouvelle-Guinée orientale. Dans cette île se trouve un volcan éteint, dont le cratère est occupé par un lac de plusieurs kilomètres de superficie. Vers l'est, les parois du cratère sont parfaitement nues et abruptes, tandis qu'à l'ouest elles sont couvertes de forêts très denses et tombent en pente assez douce.

Les explorateurs, ayant aperçu des fumées montant des bords du lac, crurent qu'il s'agissait de fumerolles et un d'entre eux, désireux de s'assurer de la chose, descendit, par des couloirs impossibles, au bord du lac. Là, il constata que les rives étaient habitées par des indigènes, complètement isolés et tout à fait différents des tribus voisines. L'arrivée du blanc les mit en fuite, de sorte qu'il fut malheureusement impossible de les étudier. Rappelons à ce propos que maint cratère éteint de l'Afrique orientale renferme de véritables réserves de gibier de toute sorte, notamment d'antilopes.

Les juges et les lois. — Le juge est payé pour appliquer la loi. Or, la Constitution est la loi fondamentale. Si une loi apparaît au juge comme « inconstitutionnelle» peut-il refuser de l'appliquer en lui déniant toute va-

L'exorcisme juif en Palestine. - Une Juive de Bagdad résidant, en Palestine, mande le correspondant du « Times » à Jérusalem, perdit la raison il y a quelques mois et passa pour incurable, car elle se plaignait sans cesse d'être possédée par l'esprit d'une de ses voisines décédée et d'être tourmentée par cet incube. De tels cas sont appelés « dibbuk ». Dix rabbis s'appliquèrent à la guérir selon la manière traditionnelle. Ils jeûnèrent deux jours; le soir du deuxième, la femme fut amenée à la synagogue. Les prières rituelles furent dites, puis le chofar — la trompette de corne de bélier — fut sonnée sept fois à sept reprises. Le dibbuk refusa néanmoins de quitter sa victime. Alors les dix rabbis prononcèrent la formule définitive d'anathème, sur quoi le mauvais esprit abandonna le corps de la malade, qu'on assure maintenant être entièrement dans son bon sens.

Le traitement des ministres en France. Verra-t-on dans la loi française des finances de 1929 un article élevant le traitement des ministres? On en parle. Si ce traitement avait été relevé en proportion de celui des députés, il serait de 300,000 fr. En effet, en 1907, les parlementaires touchaient 9000 francs et les ministres 60,000; les premiers touchent à présent 45,000, les seconds 80,000 francs. Mais il n'est pas question de 300,000 francs. Si les bruits qui courent sont fondés, les membres du cabivieille prison, datant de 1700, fameuse par I net toucheront 100,000 ou 120,000 francs

par an, eu égard à leurs charges très lourdes. Il est possible que l'on relève également la liste civile du président de la République et l'indemnité des présidents de la Chambre et du Sénat.

Simple réflexion. — Toujours on finit par ses propres fautes et non par celles de l'en-

Curiosité. – A Bjala-Podlaska, partie orientale de la Pologne, une épidémie a éclaté qui présente un caractère mystérieux. Trois cents soldats et civils souffrent de cette maladie qui commence par les crampes d'estomac, des maux de tête et de la paralysie des membres. Une commission médicale a été envoyée à Bjala-Podlaska pour rechercher les causes de cette épidémie.

Pensée. — C'est une grande force de n'espérer plus, d'échapper aux alternatives des joies et des craintes, de mourir à l'orgueil et au désir... Mourir ainsi c'est plutôt vivre.

Cette mort vivante de l'âme la rend calme et intrépide. Que craindrait d'ici celui qui n'est plus d'ici? Que peuvent contre un esprit toutes les menaces du monde?

Lettre de la Ville fédérale

La semaine parlementaire

La sortie de la droite catholique Des motions qui remontent à dix ans. - Deux lois nouvelles L'institut de Genève

(Corresp. partic. du « Nouvelliste ».)

Berne, 16 juin.

La sortie traditionnelle des groupes politiques des Chambres fédérales qui s'ofrent au milieu de la session d'été une demi-journée de repos, a conduit les membres catholiques du parlement et leurs invités sur les bords du lac de Bienne. La course a eu son intérêt tout spécial, récréatif, historique et politique. La bourgeoisie de Berne, qui est propriétaire de l'Ile de St-Pierre, y a installé, récemment et à grands frais, une hôtellerie nouvelle, en modernisant et en embellissant l'ancienne demeure des moines de Cluny qui, pendant quatre siècles, soit jusqu'en 1484, ont possédé un prieuré dans ce cite enchanteur qui, à la Réforme, a passé dans les mains de l'hôpital bourgeoisial de Ber-

L'île de St-Pierre est un véritable joyau, la visite a été une révélation pour la plupart des députés venant de cantons éloignés. La promenade, après le déjeuner, a été continuée sur le Landeron qui compte parmi ses citoyens le président actuel du Grand Conseil neuchâtelois, M. Casimir Gicot, l'excellent chef des catholiques du canton. On a dûment fêté l'événement et on a fait ressortir, dûment aussi, les conditions de tolérance et de compréhension qui sauvegardent, dans le canton de Neuchâtel, les bonnes relations entre les différentes confessions.

Cette excursion a été un véritable réconfort après les débats si arides qui, depuis quinze jours, se concentrent autour du rapport administratif du gouvernement fédéral pour l'année 1927. Au fond, il y a peu de chose à relever. Les discussions se perdent totalement dans des détails. Une seule excuse : le désir des députés de se mettre sur le pavois avant les élections générales! La liste des objets de l'Assemblée fédérale contient une longue série de motions, « postulats » et interpellations dont quelques-uns remontent à dix ans. Les auteurs ne se souviennent que bien tard, probablement le jour où les besoins électoraux ont besoin d'une manifestation de vie et de présence. On y découvre par exemple un « postulat » du 4 avril 1919 (!) par lequel un député demande une réorganisation du département de l'économie publique. Il y a une motion, de 1919 encore, qui propose la nomination des conseillers fédéraux par le peuple; il y a une motion de 1920 qui concerne la défense aux troupes étrangères de passer par la Suisse, etc., etc. On conviendra que cette liste des objets « en délibération » revêt le caractère d'un catalogue d'antiquités. Et il faut savoir que cette liste est sujette à la réimpression avant chaque session, de sorte que les propositions les plus vieilles ont été réimprimées 30 à 40 fois. C'est pour le moins peu économe! Mais il n'est pas permis de toucher à cela. Chaque par-

lement a ses particularités. Le parlement suisse témoigne en tout cas d'un conservatisme extraordinaire dans son ménage intérieur.

Le Conseil national a voté cette semaine, comme le Conseil des Etats, deux lois nouvelles qui, depuis la session de mars, ont été mises à point par les commissions de rédaction. La loi sur la lutte contre la tuberculose englobe une tâche très vaste: encourager toutes les initiatives publiques et privées ayant pour but d'enrayer les ravages de la maladie qui sévit sur tout le territoire de la Confédération. C'est une loi de subvention qui, en même temps, prévoit une série de mesures comportant une emprise sérieuse, mais malheureusement nécessaire, des autorités communales et cantonales sur les libertés individuelles. Il ne s'agit pas de liberté raisonnable, mais de cette liberté qui néglige la santé — le don le plus précieux de la famille et de la collectivité. La loi n'est pas parfaite. Elle pourra donner lieu à des contestations multiples. Toutefois une application rationnelle peut atteindre le fléau dans ses parties vives et dangereuses.

La seconde loi concerne l'institution d'une justice administrative fédérale. La matière est extrêmement compliquée. Il est surprenant que le projet ait été voté à l'unanimité, car les divergences de vues ont été très accentuées. On a mis, de part et d'autre, beaucoup d'eau dans son vin, il est vrai, et c'est ainsi qu'on a pu finalement trouver le chemin du juste milieu. Il fallait éviter de soumettre pour ainsi dire chaque acte de gouvernement susceptible d'être cassé par la Cour administrative. On ne pouvait, par ailleurs, continuer le système qui faisait du Conseil fédéral partie et juge dans toutes les questions contestées. La protection du citoyen et du fonctionnaire contre l'arbitraire s'impose dans une Confédération qui est devenue, de par la centralisation progressive, la bonne à tout faire dans notre vie sociale!

Les débats de la semaine, généralement assez mornes, sont devenus fort animés lorsque l'ordre du jour a appelé le projet de subvention fédérale à accorder à une sorte d'Université internationale établie à Genève et qui se nomme « Institut de hautes études internationales». L'affaire était compromise. Les uns ne voulaient à aucun prix toucher au principe que la Confédération ne doit pas subventionner l'enseignement académique, en dehors du haut enseignement professionnel. D'autres prenaient ombrage du fait que l'Institut se trouvait en connexion étroite avec la Société des Nations et, disait-on, avec les tendances internationalistes de certains éléments. D'autres encore se plaignaient de la portée peu claire des engagements financiers de la Confédération. Au cours de la discussion, des précisions importantes et décisives ont été apportées sur le caractère de l'Institut et sur l'étendue des engagements. Grâce à ces précisions, le projet d'arrêté a été sauvé de la débâcle. L'impression est qu'il ne faudra tout de même pas revenir devant la Chambre avec une proposition semblable de si tôt. Ce serait aller au-devant d'un échec cer-F. d'Ernst.

LES ÉVÉNEMENTS

Périodiquement, des explorateurs, tel que le général Nobile, tentent l'assaut des pôles de la Terre. Ces derniers temps, il semble bien que la fascination vienne du Nord. Pourquoi? Parce que dans l'esprit de ceux qui recherchent une glorieuse aventure, il est plus facile de survoler le Pôle Nord que le Pôle Sud. J'ajouterai, au risque de froisser l'amour-propre des Italiens, que l'expédition récente n'offrait, à mon avis, aucune utilité.

Le Pôle Nord a été atteint, moralement, pourrait on dire, le jour où Nansen, sur le « Fram », a contourné ce point de la Terre à une fort petite distance. Depuis ce voyage merveilleux, nous savons, à n'en pas douter, que nos continents de l'hémisphère boréal entourent comme d'une large couronne une mer arctique dont la profon-

H. Steffen, en face de la gare, Sierre. Tél. 98

deur, vers le Pôle, atteint 4000 mètres. Depuis cet exploit, toutes les expéditions n'ont été que sportives pour ainsi dire et au point de vue scientifique n'ont à peu près rien rapporté.

C'est le cas de traiter ici une question que m'ont adressé plusieurs lecteurs : comment se comporte la boussole lors-

qu'on franchit le Pôle?

Dans l'esprit du public, c'est une opinion invétérée que les explorateurs des régions polaires se dirigent à la boussole, tout comme les navigateurs partant pour l'Amérique. On ignore généralement que l'aiguille aimantée n'est pas dirigée exactement vers les pôles de la Terre. Notre planète joue vis-à-vis de l'aiguille de nos boussoles le rôle d'un grand aimant, mais les pôles positif et négatif de l'aimant terrestre n'aboutissent pas du tout aux pôles géographiques.

Laissons de côté ces sinuosités qu'on retrouve en Russie et dans nombre de contrées des deux hémisphères et prenons une carte d'ensemble, nous voyons que le Pôle Nord magnétique, celui qu'indique la boussole, est situé au Nord de l'Amérique à 15 degrés du Pôle géographique Nord et le Pôle magnétique austral à 18 degrés environ du Pôle Sud de notre planète.

En ces deux endroits, une aiguille aimantée suspendue par un fil, s'incline vers la Terre et prend la position verticale, comme un fil à plomb.

Ce n'est donc pas au moyen de la boussole qu'un explorateur peut se rendre compte du fait qu'il atteint les pôles terrestres, mais par des procédés astronomiques: position des étoiles, de la Lune ou du Soleil.

A l'heure actuelle, tout l'intérêt scientifique de l'exploration des pôles réside dans notre connaissance encore fort incomplète du grand continent antarctique. J'en ai donné toutes les raisons dans mon ouvrage l'« Assaut du Pôle Sud » et j'y reviendrai quelque jour en ces colonnes.

Sans doute des explorateurs intrépides ont-ils pu arriver jusqu'à ce point que j'appelais le « toit du monde », mais ce n'est là que le côté sportif de l'affaire. Il y aurait lieu maintenant d'explorer méthodiquement ces terres inconnues qui couvrent une surface plus grande que l'Australie et qui contiennent des richesses minéralogiques insoupçonnées.

Mais parcourir minutieusement, pour en relever la carte, une région qui vaut deux fois celle de l'Europe, et où le froid règne en maître; installer là-bas des points de ravitaillement et des bases pour le départ d'avions ou de traîneaux, c'est là, on le comprend, une tâche qu'on ne saurait réaliser même en quelques années.

Le Pôle Nord et le Pôle Sud sont vaincus, soit ; mais il reste, je le répète, une sérieuse étude à faire dans l'Antarctique, la seule d'ailleurs qui vaille la peine d'être tentée.

Abbé Th. MOREUX, Directeur de l'Observatoire de Bourges.

* * * Le drame

Aucun des nombreux sauveteurs qui sont partis au secours de Nobile n'a encore pu arriver jusqu'à lui. Le « Journal » de Paris avait annoncé samedi soir que trois membres de l'expédition de l'« Italia », qui avaient quitté le campement du général Nobile le 30 mai, avaient été retrouvés au Cap Nord par le bateau « Hobby » qui, parvenant à rompre les glaces, était arrivé au Cap Nord.

On annonce aujourd'hui que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

Mme Nobile a télégraphié à la famille du lieutenant aviateur Holm, pour lui exprimer sa gratitude de la rapidité avec laquelle l'officier est accouru au secours du commandant de l'« Italia ».

L'Allemagne participe au secours.

Le « Braganza » et le « Hobby » ont dépassé le Cap Nord et se trouvent près des îles Castrens.

Le brouillard et les frimas ont empêché samedi aussi les deux appareils de Larsen et de Holm de faire des reconnaissances.

Les radios n'ont plus fait de communications.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le gouvernement du Liechtenstein a démissionné

Le gouvernement du Liechtenstein a remis vendredi à la Diète pour être soumise au prince sa démission. Les députés du parti populaire ont saisi cette occasion pour exprimer leur confiance au Dr Schindler, chef du gouvernement jusqu'ici au pouvoir.

Une commission d'assainissement ayant à sa tête le Dr Reich a été constituée en remplacement du conseil d'administration de la Caisse d'épargne et de prêts. La Diète s'est réunie pour la dernière fois samedi dernier.

Conformément à la constitution, une commission nationale chargée de l'expédition des affaires courantes sera nommée sitôt après le vote du décret de dissolution.

Effectivement, le prince Affred de Liechtenstein et les conseillers d'Etat Peter Buchel, de Mauren (parti bourgeois) et Frantz Ammann, de Vaduz (parti populaire) ont été chargés de la direction provisoire des affaires gouvernementales. Le gouvernement intérimaire devra ordonner immédiatement des élections à la Diète.

UNE NUIT D'HORREUR

Le correspondant du « Times » à Tientsin rapporte que dans la nuit du 12 au 13, la ville a été saccagée par des bandes nordistes. Il n'y avait aucune autorité en exercice, la police était sans directions et la ville était entièrement dépourvue de troupes régulières. Elle se trouva ainsi livrée à des hordes de séserteurs de l'armée du nord armés de fusils, de bombes et de mitrailleurs qui se livrèrent à une orgie de meurtres et de pillage. Les corps des victimes, mande le correspondant, gisaient encore dans les rues et flottaient dans la rivière. La fusillade dura jusqu'à l'aube. Les fugitifs décrivent l'événement comme l'enfer déchaîné sur la terre, et la brutalité des soldats comme démoniaque. Les installations hydrauliques, la station de force et les gares qui étaient gardées par les gardes étrangères n'ont pas souffert sinon de quelques balles égarées. Les concessions n'ont pas été touchées grâce à la ferme attitude des contingents étran-

Suivant le correspondant du même journal à Pékin, Yen Chichan, touchoun du Chansi, qui est entré à Pékin, examine s'il ne serait pas opportun pour les armées nationalistes de profiter du désordre qui règne en Mandchourie pour avancer dans cette province et faire valoir les prétentions du gouvernement sudiste à la maîtrise sur toute la Chine.

VIOLENT INCENDIE A PARIS Trois morts

Un très gros incendie s'est déclaré samedi matin, boulevard Voltaire, à Paris, on ne sait encore pour quelle cause, dans une usine de vernis; les explosions se succédaient de minute en minute.

On croit cependant que le sinistre est dû à un court-circuit qui communiqua le feu à des matières éminemment inflamma-

Deux ouvriers ont trouvé la mort; trois autres sont grièvement brûlés, d'autres sont plus ou moins blessés. L'action des pompiers empêcha l'incendie de s'étendre. Les ateliers contigus ayant été épargnés, le travail a repris l'après-midi.

Un maire et huit fonctionnaires éxécutés par erreur

Le maire et huit fonctionnaires locaux de Huatla, dans l'Etat de Oaxaca (Mexique), ont été exécutés il y a quelques jours par les autorités militaires sur la foi d'instructions télégraphiques que l'on supposa provenir du ministère de la guerre ou du président Callès.

Il paraîtrait maintenant que des ordres dans ce sens n'auraient jamais été donnés et que le télégramme envoyé serait l'œuvre d'ennemis politiques du maire.

L'officier qui commandait le peloton d'exécution et les autres personnes inculpées dans le complot ont été arrêtés.

NOUVELLES SUISSES

Le cas du Dr Pégaitaz

Une délégation du Tribunal fédéral est venue siéger dans la salle du Tribunal cantonal, à Fribourg, en vue de faire une enquête sur les circonstances dans lesquelles le Dr Pégaitaz, de Fribourg, actuellement dans les Grisons, fut interné de force à l'hospice d'aliénés de Marsens. Le plaignant attaque l'Etat de Fribourg et lui réclame la somme de 100,000 francs de dommages-intérêts pour le tort moral causé. Le jugement dans cette affaire interviendra ultérieurement. M. le Dr Pégaitaz a confié la défense de ses intérêts à Me Barrelet, à Neuchâtel.

Un évadé se fait pincer

Grâce à la vigilance de la police vaudoise, un détenu peu intéressant, évadé de la colonie d'Orbe, vient d'être repris en gare de Lausanne à la suite d'un curieux concours de circonstances.

Le nommé André Pelsini, Vaudois, originaire des Planches-sur-Vevey, condamné à trois ans d'internement à Orbe, le 30 juillet 1926, avait jugé bon, le 11 décembre 1927, de s'évader de l'Hôpital cantonal, où il avait été admis pour quelque temps, et de filer en France.

Vendredi, passant la frontière, Pelsini se dirigea sur Nyon, en compagnie d'un ami, nommé Bergamaschi. Peu après leur entrée en Suisse, les deux compères se firent passer pour sourds-muets, pour éviter la légitime curiosité de la police.

Malheureusement pour eux, les infirmes imaginaires se firent remarquer par leurs allures singulières. Et la police de Nyon les appréhenda. Conduits à Lausanne, le poste de gendarmerie de la gare centrale eut vite fait de les identifier. Pelsini est d'ailleurs expulsé du canton de Genève depuis juin

Pelsini fut remis à la police de sûreté, qui lui fit incontinent rejoindre son ancien domicile aux prisons d'Orbe.

Quant à son compagnon, l'Italien Bergamaschi, il a été tout simplement reconduit à la frontière.

LES ACCIDENTS

Happée par le train.

A Horw (Lucerne), à un passage à niveau non gardé, Mme Richner-Sommer, 69 ans, a été happée par le train et tuée.

Tué par la foudre.

A Wauwil (Lucerne), M. Lang, ouvrier C. F. F., 27 ans, aidait sa mère pendant son temps libre à faire les foins; jeudi, pendant l'orage, il a été atteint par la foudre et est mort sur place. Ses vêtements ont été complètement arrachés du corps.

Il mourut exsangue.

M. F. Girardin, charcutier, a fait samedi une chute d'auto près de La Chaux-de-Fonds. Il capota, fut lancé dans un talus et, l'artère de la jambe gauche coupée, mourut exsangue.

Les concerts d'ensemble à la Fête de chant

Les concerts d'ensemble sont une des grandes attractions — si l'on peut ainsi dire — des Fêtes fédérales de chant. Chaque catégorie forme un chœur immense, de 700 à 5000 chanteurs, et cette masse chorale impressionnante et bien stylée fait toujours grand effet. Les sociétés de langue française, relativement peu nombreuses, chantent ensemble par deux fois.

La commission fédérale de musique désigne les directeurs de ces concerts et, d'accord avec eux, en compose le programme. Les sociétés commencent l'étude des chœurs deux ans avant la fête, et chaque directeur inspecte les sections dans les six mois qui précèdent la fête, afin de donner son interprétation personnelle et de contrôler le travail d'étude effectué. Si besoin est, une seconde inspection a lieu, ce qui est rare, car chaque société tient à se faire honneur. Une répétition générale a lieu généralement dans la matinée qui précède le concert d'ensemble, pour mise au point définitive. La participation des chanteurs aux concerts d'ensemble est strictement contrôlée, et un trop grand déchet entraîne une sanction prévue par le règlement des fêtes fédérales de chant.

Pour donner plus de variété aux auditions, on a introduit au programme de chaque concert d'ensemble une œuvre pour orchestre et un morceau pour soliste.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

★ La Chambre anglaise des communes a voté le projet de loi prévoyant une date fixe pour la fête de Pâques.

Le dimanche après le deuxième samedi d'avril sera adopté, à la condition qu'un accord général, international et religieux intervienne à ce sujet.

★ Le 452me anniversaire de la bataille de Morat a été solennellement célébré à Fribourg, dimanche. Un service religieux a eu lieu en la cathédrale Saint-Nicolas, ornée de drapeaux et d'oriflammes pour la circonstance, en présence des autorités cantonales et communales et d'une délégation officielle de la commune de Morat. Une allocution de circonstance a été prononcée à l'Evangile, puis le chant du « Te Deum » a terminé la cérémonie.

*Au cours d'un inventaire fait par l'office des faillites, il y a trois semaines, à l'usine Delanoy, située entre Vernier et Montfleury (Genève), on a constaté, dans un hangar de l'usine, la présence de 83 bombes de phosgène, dont quelques-unes en fort mauvais état.

Le Service d'hygiène a pu établir que les bombes découvertes sont de fabrication française et qu'elles ont été importées en Suisse pendant la guerre.

On suppose que le contenu de ces bombes devait servir à la fabrication du véronal. Les bombes ont été noyées.

★ On mande de Newport (Arkansas) à la «Chicago Tribune» que les digues de la White River se sont rompues. Six cent mille acres de terres sont inondés. Les dégâts sont évalués à 700,000 dollars. Plusieurs centaines de familles ont dû s'enfuir et se réfugier dans les montagnes.

★ A Lausanne, vient de mourir, dans sa 71me année, Etienne Meyer, avocat, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats de 1911 à 1913 et président de la Fédération suisse des avocats de 1919 à 1922. Il était membre depuis 1898 et président dès 1899, de la Société du Théâtre de Lausanne.

A Nyon, dimanche soir, alors que la brillante kermesse organisée par les Fifres et Tambours battait son plein, l'estrade, assez élevée, mais peut-être un peu légèrement construite, sur laquelle avaient pris place les huit musiciens de l'orchestre conduisant le bal s'effondra. Ce fut, dans un nuage de poussière, un enchevêtrement de planches, d'instruments et de... victimes. Il n'y eut, heureusement, que de très légères contusions, sauf pour les instruments, dont quelques-uns trépassèrent.

NOUVELLES LOCALES

LE PETIT SÉMINAIRE

La construction du Petit Séminaire se poursuit rapidement, car les élèves devront être installés dès l'ouverture du prochain cours scolaire. MM. les Révérends curés, avec une émulation qui les honore grandement, mettent au point en ce moment les souscriptions paroissiales, qui s'annoncent fructueuses, et sont la preuve que la population catholique du Valais a compris que la perpétuation de notre clergé et, par conséquent, l'avenir religieux de notre pays, dépendent de la création de l'Institut dont il s'agit. Il est consolant de constater que, se rendant compte de l'importance capitale de l'Oeuvre entreprise, chacun a répondu ou s'apprête à répondre avec empressement et générosité à l'appel du Chef du diocèse.

Nous publions aujourd'hui les dons particuliers qui nous ont été adressés directement et avant que n'eussent été organisées les souscriptions paroissiales; ces dernières seront communiquées à la presse ultérieurement, alors qu'elles seront toutes parvenues; nous insistons pour que leur envoi se fasse le plus tôt possible, car nous avons un besoin urgent d'argent et nous nous permettons de rappeler que, en vertu d'une ordonnance formelle de Monseigneur, elles doivent avoir lieu à domicile dans toutes les paroisses sans exception.

Nous ne doutons pas que le Sacré Cœur de Jésus, dont nous avons célébré la fête, et auquel notre pieux Institut sera dédié, ne suscite de nombreuses nouvelles générosités et qu'Il ne réserve aux bienfaiteurs ses bénédictions et grâces de choix...

ses bénédictions et grâces de choix... Mme Vve St. de Lavallaz, Sion (par Monseigneur)
Mlle E. B., Massongex, pour une pier-50.re du Petit Séminaire M. le professeur Dr Mengis, Sion 10.-Anonymes: des pèlerins, en l'hon-neur de N. D. de Lourdes 3000.-Pensionnat d'Uvrier Mlle Rosalie Dubuis, Sion Mile M., Sion M. le préfet Henri Gay, Bramois 300. Mlles Barberini, Bramois 100.-M. Ambord, Bramois Mile Cath, Neurohr, Ayent Mlle Eugénie Tavernier Anonyme, Sion 50.-Les Révérendes Sœurs de l'Hôpital, Sion (par Monseigneur) Les Révérendes Sœurs Franciscaines 100.-

de la Planta (par Monseigneur)
Anonyme, Sion
R^{me} Prieur de la Valsainte (par Mgr)
M. Hoeh, Directeur, Sion
Soc. des Institutrices du Bas-Valais
Couvent des Religieuses de Collombey (par Monseigneur)
M. Maurice Bagnoud, Lens, Icogne
Enfants Rohr, Sion

Institut Lavigerie (Pères Blancs), StMaurice 200.—
Deux anonymes d'Evionnaz, 100 fr.
et 10 fr. 110.—
Mme Vve J. Heiniger, Ardon-Sion 50.—

Pour nous conformer à des désirs formulés, plusieurs dons — entre autres ceux des Fraternités du Tiers-Ordre — qui nous ont été transmis directement, seront publiés avec les souscriptions paroissiales auxquelles ils se rattachent.

Il ne suffit pas de construire le Petit Séminaire ; il faut l'aménager et l'aménager complètement, du sous-sol au comble ; c'est là, chacun le comprendra, un gros souci pour nous... Nous devrons nous contenter de faire le strict nécessaire, pour le moment du moins. C'est ainsi que la chapelle, la partie la plus intéressante de la Maison, sera sans le moindre vitrail et n'aura que deux autels provisoires très simples, qui rappelleront singulièrement à N. S. J. C. sa crêche de Bethléem; la grande niche, d'où le Sacré Cœur dominera et bénira l'Institut, la ville de Sion et tout le pays, restera pour l'instant vide de sa statue...

Nous avons reçu pour la sacristie un ornement ou l'autre (entre autres deux chasubles, une de couleur rouge et l'autre de couleur blanche) dont il sera parlé ultérieurement.

Nous avons ouvert un compte de chèques spécial pour la construction du Petit Séminaire (Petit Séminaire, compte de chèques II c 929, Sion). Toutes les souscriptions pour la construction pourront donc être envoyées à cette adresse sans frais pour l'expéditeur.

Par ailleurs, les autres dons et les legs destinés à l'Oeuvre des Vocations sacer-

dotales (pour subsides aux élèves, fondation de bourses, etc., etc.) seront envoyées, comme par le passé, ou par la Chancellerie épiscopale, compte de chèques II c 78, ou par le soussigné. Sion, le 15 juin 1928.

> Pour l'Oeuvre des Vocations : Chne G. Delaloye, V. G. Compte de chèques II c 795.

Sion Vorort des avocats suisse

Un comité bien valaisan

Samedi et dimanche, s'est tenue à Soleure l'assemblée de l'importante corporation des avocats suisses.

Plus de cent avocats de toutes les parties de la Suisse y ont pris part.

La réunion était présidée par M. l'avocat Gunzinger. On remarquait, au nombre des autorités, MM. Kirchhofer, président du Tribunal fédéral, et Affolter, représentant le Conseil d'Etat de Soleure.

L'assemblée a entendu deux exposés, l'un de M. Guldimann, avocat à Olten, et l'autre de M. Jean Roulet, avocat à Neuchâtel, sur la responsabilité de l'avocat à l'égard de ses clients.

Il a été pris la décision d'adhérer à la Fédération internationale des avocats dont le siège est à Bruxelles.

A la fin de la séance, où différentes questions d'intérêt professionnel et juridique ont été traitées, l'assemblée a désigné le « Vorort » pour les années 1929, 1930 et 1931.

Le Valais a été choisi à l'unanimité, et M. R. Evéquoz, avocat à Sion, a été nommé président de la Fédération suisse des avocats pour la période de trois ans.

Ont été nommés: vice-présidents: M. Coquoz, avocat à Martigny, et M. Guhl, avocat à Zurich; secrétaires: MM. Leuzinger, avocat à Sion, et Graffenried, avocat à Berne; caissier: M. Métry, avocat à Loèche; archivsite: M. Rossier, avocat à Sion.

L'après-midi du dimanche a été consacré à une promenade.

Les avocats ont été admirablement reçus par leurs collègues de Soleure.

Les conditions de payement à la campagne

On nous écrit :

L'heure est grave, le danger socialiste imminent. Empêchons cette vague de perdition de gagner le cœur de notre bonne population. Ne restons pas interloqués, mais plutôt réagissons résolument, car il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour bien faire!

Commençons par réformer certaines de nos vieilles coutumes locales qui, pour ne pas s'inspirer de l'Encyclique « Rerum Novarum », ni se concilier avec les nécessités actuelles, sont des plaies sociales. Nous ne désignerons pour aujourd'hui que la fâcheuse habitude dont certains patrons et employeurs campagnards paient leurs ouvriers; leur apanage, disons-nous, consiste à occuper l'ouvrier à la journée et à le renvoyer après coup avec la belle promesse de le payer... (à Pâques... ou à la Trinité!...) Conséquence, l'ouvrier camagnard, ne recevant pas son salaire, doit acheter à crédit pour subvenir aux besoins de sa famille; or, il augmente ainsi les frais généraux des commercants locaux et, partant, il paie plus cher. Dans ce cas, à qui attribuer la cause de la cherté de la vie sinon à l'employeur? Pour être vraiment bon chrétien et partant social, il nous semble juste et équitable que le patron rétribue l'employé à la journée chaque soir, afin de lui permettre de s'acheter le nécessaire pour le lendemain. La crise ouvrière se fait de plus en plus sentir à la campagne. N'en faut-il pas attribuer la cause au triste état de chose que nous rappelons? Ne voit-on pas chez nous, en effet, des « métrals » travailler l'été durant les vignes de propriétaires qui ne se soucient pas de les rétribuer, sinon après une longue attente bien souvent poussée jusqu'à l'automne? Dès lors, ne nous étonnons plus si nos ouvriers quittent la campagne pour s'engager dans les chantiers, car, là, ils savent qu'à la quinzaine ils seront payés sans trop de démarches vaines!

démarches vaines!

Ce système qui correspond à celui des échanges de jadis, ne convient plus à notre époque et nous sommes résolus à lutter contre un manque de principe aussi

flagrant!
Nous estimons que la condition de paiement, au moins à la quinzaine, devrait figurer dans tous les engagements d'ou-

vriers campagnards.

Ce devoir accompli, les employeurs campagnards contribueront dans une large part à la lutte efficace contre la désertion des champs et faciliteront beaucoup le rapprochement des classes tendant vers le grand principe du Christ:

« Aimons-nous les uns les autres! » Voilà la politique sociale que nous inspire le vieux clocher à l'ombre duquel nous vivons.

R.

Pèlerinage franciscain

De S. G. Mgr Besson, dans la « Semaine

Nous nous faisons un plaisir de recommander le pèlerinage que les RR. PP. Capucins organisent pour le prochain mois de septembre. Comme on le sait, ce pèlerinage qui se rend à Lorette, à Assise et à Rome, coïncide avec le septième centenaire de la canonisation de saint François. Il sera, nous le savons, une touchante manifestation de

foi vive et de piété confiante. » On nous y convie, non point pour nous procurer un voyage plein d'imprévus et de distractions, mais pour nous faire visiter des lieux chers à la dévotion des fidèles et pour

nous fournir l'occasion de beaucoup prier. » Tous les fidèles qui le pourront, et d'abord les Tertiaires, se feront une sainte joie de s'inscrire pour prendre part à ce pèlerinage que nous aurons nous-même le privilè-

On ne sifflera plus au départ des trains

Les essais effectués depuis le 1er février sur certaines lignes de chemins de fer avec la palette de commandement, ont démontré que cette nouvelle manière de procéder permettait non seulement une expédition plus rapide et plus silencieuse des trains, mais qu'elle offrait aussi plus de sécurité. Le personnel et le public se sont très vite familiarisés avec cette innova-

D'entente avec le Département fédéral des chemins de fer, la direction générale des C. F. F. a donc décidé d'adopter la palette de commandement depuis mercredi 20 juin pour l'expédition de tous les trains de voyageurs dans toutes les gares et stations. La palette proprement dite est un petit disque peint en vert et blanc. Pour la nuit, elle est munie d'une lampe à incandescence à feu vert. Le chef de gare donne l'ordre de départ au mécanicien en élevant la palette et, le cas échéant, en faisant apparaître la lumière verte.

Etant donné que, depuis le 20 juin, l'expédition des trains s'effectuera sur tout le réseau des C. F. F. sans qu'aucun signal retentisse, il est recommandé aux voyageurs de prendre place dans le train dès que possible. Comme les essais l'ont démontré, les voyageurs peuvent faciliter dans une large mesure le départ des trains à l'heure exacte et en ne perdant pas de temps pour en descendre.

Probité

Un employé des wagons-restaurants, M Frédéric Barman, de St-Maurice, a trouvé dans l'allée de l'immeuble qu'il habite, place Chevelu, à Genève, un portefeuille contenant 300 francs.

M. Barman s'empressa de remettre sa trouvaille à son propriétaire légitime qui oublia... de le récompenser!

† M. Denis Orsat

Une grosse personnalité valaisanne vient de mourir en la personne de M. Denis Orsat, marchand de vins à Martigny. Nous savions M. Orsat très malade de-

puis plusieurs mois; nous ne nous attendions toutefois pas à une fin si proche.

Le défunt a porté au loin la renommée des vins valaisans. Sa cave était célèbre. On y allait comme on va à celle de M. Jean Gay, à Sion. Il créa des marques dont le Montibeux, dans la région de Leytron, qui acquit immédiatement une grande renommée.

En politique, M. Orsat appartenait au parti radical qui le regardait comme un de ses hommes influents du moins pour Martigny et le district de Martigny. Il fut conseiller communal, président et député du district.

Mais les fonctions administratives et politiques ne le retenaient pas. Il aimait le grand commerce. C'est là qu'il se trouvait dans son élément, là qu'il pouvait faire valoir ses fortes qualités de connaisseur, de finesse et de « débatter », s'il nous est permis d'employer ce mot pour les affai-

M. Orsat s'en est allé, à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements de son Eglise, et résigné à la volonté de Dieu. Ses obsèques ont lieu aujourd'hui, mardi.

A la famille en deuil, l'hommage de nos, condoléances.

COLRS DE GUIDES

Sous les auspices du « Monte-Rosa », un cours de guides s'est ouvert le 11 à Monthey. Il est suivi par 39 participants, chiffre superbe, dont 3 Vaudois, 11 Bas-Valaisans et 25 Haut-Valaisans.

15 experts fonctionnent.

Le cours comprend deux parties : la

théorie et la pratique.

MM. les Dr Hoffmann a traité de la technique de l'alpinisme, M. le Dr Musy a donné le cours de samaritain ; M. Dutoit, président du « Monte-Rosa », a parlé de la géographie de la Suisse; M. Jean Coquoz a exposé la question des assurances et

du devoir des guides. Mercredi soir, les participants et les experts sont partis pour la Dent-Blanche, où ils devaient effectuer de nombreux exercices d'alpinisme dont la varape et le transport des blessés.

Samedi, la grosse caravane était arrivée à la Cabane d'Orny et au Saleinaz.

Les exercices se terminent ce soir, mardi. Demain, mercredi, les élèves du cours subiront à Martigny un interrogatoire pour l'obtention du diplôme de guide.

Vu Jubilé sacerdotal au Grand Séminaire de Sion

Cinquante ans de prêtrise

On nous écrit:

O sainte joie du prêtre qui repasse les années consacrées au service du Seigneur! Quand c'est un demi-siècle qui se déroule sous le regard divin, l'âme chante sa reconnaissance et invite d'autres âmes à chanter avec elle.

Voici le tour du vénéré directeur temporel du Grand Séminaire, M. l'abbé Jean Sierro, joyeusement entouré de ses confrères, qui participent à son bonheur, dans l'intimité d'une messe d'action de grâces et d'un banquet de famille.

Au milieu de l'allégresse générale, il oublie les étapes péniblement parcourues, à Savièse, où il débute en qualité de vicaire en 1878; à Arbaz, sa première paroisse, où il exerce le ministère pastoral de 1880 à 1886; à St-Léonard, où il passe vingtet-un ans et bâtit une très belle église; à Sierre, où il est recteur de la noble famille de Courten de 1907 à 1914; et au Grand Séminaire de Sion, qui le fête en ce jour.

M. le directeur du Grand Séminaire, heureux de saluer de si nombreux convives à sa table toujours hospitalière, trouve des paroles charmantes pour féliciter son dévoué collaborateur.

Il y a près de trente ans qu'ils ont fait connaissance à Bramois, au dîner de St-Laurent. Combien ils ont été heureux de se retrouver à la tête du Séminaire épiscopal.

M. le Rme Vicaire général, au nom de Sa Grandeur Mgr l'évêque du Diocèse, retenu ailleurs par les devoirs du Suprême Pasteur, laisse parler son cœur et exprime au vénéré jubilaire les hommages et les vœux du diocèse.

La paroisse de St-Léonard, où M. le Rév. curé Sierro fut le bon pasteur qui a donné le meilleur de sa vie pour ses brebis, ses fidèles ouailles, parle par l'organe de son représentant autorisé. Elle rend hommage à son insigne bienfaiteur au nom de la gracieuse église romane qui sourit du haut de sa colline et gardera aux générations de demain la mémoire bénie du prêtre zélé qui l'a construite.

Les âmes sanctifiées par le bon curé sont des temples et plus beaux et plus

Les séminaristes chantent à ravir. Ils font honneur à leur distingué professeur, M. Haenny, et promettent de rehausser nos belles cérémonies religieuses dans leurs futures paroisses par l'exécution pieuse et impeccable du chant sacré.

Le peuple fidèle s'en féjouit. Puisse son âme chrétienne vibrer toujours à l'unisson de l'âme sacerdotale et rendre grâces à Dieu qui donne de bons ministres à son Eglise! Un ami.

Le feu à Conthey

Un violent incendie s'est déclaré à la scierie de Conthey, gérée par les frères Dessimoz, à Conthey-Place. Les dégâts matériels sont considérables. La scierie, qui comprenait une importante réserve de planches et de billes, est détruite. Il en est de même de l'atelier de menuiserie où se trouvaient quantité de travaux achevés et en cours pour des bâtiments en construction; les machines sont sérieusement endommagées. Les moulins n'ont que très peu souffert. On ignore les causes du sinistre; heureusement une partie des dégâts est couverte par des assurances.

BAGNES. — (Corr.) — La Marlenaz alpe son troupeau mercredi 20 courant. C'est un bel alpage sis sous la Pierre-à-Voir, alpage destiné, paraît-il, à l'estivage des reines à cornes. Quel beau match il va y avoir, mercredi! Quinze reines sont préparées pour la lutte. Il y aura même du vin sur les lieux pour fortifier les propriétaires, afin qu'ils puissent ensuite insuffler l'ardeur nécessaire à leurs sœurs inférieures - cornues - pour que toutes remportent la palme!

Les personnes « à émotion » n'ont pas besoin de craindre de s'y rendre; il n'y aura que des lutteuses, mais pas de lutteurs!

En avant les films!

A. Lousy.

LA BATIAZ. — (Corr.) — Samedi, aux environs de 23 heures, une automobile montée par deux personnes de St-Maurice et appartenant à M. Moreillon, s'est renversée à La Bâtiaz, après avoir démoli la fontaine et une partie du mur contigu. Par un hasard vraiment étonnant aucun des occupants n'a été blessé. L'automobile, endommagée à l'avant, a été, avec l'aide bienveillante de quelques personnes de La Bâtiaz, conduite au Garage du Grand-St-Bernard, tandis que les automobilistes rentraient à St-Maurice par le premier train du matin.

FULLY. - Un ouvrier de 26 ans, M. Oscar Bender, était occupé à graisser un câble, à la montagne de Sorniot-Fully. Tout à coup, le malheureux fit un faux mouvement et ses deux mains furent prises dans la machine. L'une a été coupée et l'autre affreusement mutilée. Sans la présence d'esprit d'un camarade qui manœuvrait le câble et qui n'a pu l'arrêter tout de suite, la victime n'aurait pas échappé à la mort.

LOECHE-LES BAINS. — Un ramoneur de Loèche-les-Bains était monté, jeudi, sur un toit de tôle, avec des souliers ferrés pour procéder aux nettoyage d'une cheminée. Mais il perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le sol. Il fut relevé avec des blessures graves.

MARTIGNY. — (Corr.) — Le cinéma est en vogue, toutes nos modestes cités ont le leur. Martigny se devait à elle-même de ne pas rester en retard et de conserver son ancienne réputation d'« intelligence et de progrès » ; aussi une société s'est-elle constituée en vue de la construction et de l'exploitation d'un nouveau cinéma; rien de plus naturel et de plus louable.

Mais, si la conception même de l'affaire est heureuse et tout à l'honneur de ses auteurs, l'exécution du projet est déplorable à tous points de vue et ne donne aucun lustre ni à la société elle-même, ni à la Municipalité de Martigny-Ville.

Dès le début, tout est irrégulier et anormal dans cette entreprise: les travaux ont été commencés avant que les plans fussent approuvés par la Municipaité et, une fois présentés, ils ont reçu l'approbation de cette autorité, en violation manifeste des dispositions du règlement de la commune de Martigny-Ville sur la police des constructions, notamment de son article 25. Les distributions des pièces, spécialement en ce qui concerne les issues, ne répondent pas non plus aux prescriptions édictées pour les constructions à l'usage des représentations cinématographiques.

Comment la majorité du Conseil municipal a-t-elle pu donner son approbation au projet tel que présenté? Pourquoi on n'a tenu aucun compte des justes protestations de la minorité qui voyait, avec raison, dans la décision à prendre, un antécédent dangereux et une flagrante violation du règlement en vigueur? Celui-ci n'est-il plus qu'un chiffon de papier ou n'est-il applicable qu'à une catégorie de citoyens, tandis que les étoiles de première grandeur, les barons du commerce et de la grande industrie, les princes de la haute finance ne seraient pas soumis à ses dispositions qui ne sont pourtant pas draconiennes? C'est la question que se pose anxieuse la population de Martigny.

S'il devait en être ainsi, le grand principe de l'égalité des citoyens devant la loi ne serait plus qu'un vain mot et, au lieu d'une noblesse de nom, nous verrions s'ériger en maîtresse de la place, dans la démocratique Octodure, une noblesse du dollar. Il n'en sera pas ainsi, nous en avons l'intime conviction; un recours est adressé au Conseil d'Etat et nous avons confiance dans la solution qui lui sera

Ce qui frappe le plus dans la décision incriminée c'est que notre sympathique président, à l'ordinaire au sens si droit et si avise, se soit laissé circonvenir. Ce n'est pas son habitude, et nous espérons qu'il reviendra à une vision plus claire et plus saine de l'affaire.

En attendant que toutes choses soient mises au point, nous invitons nos édiles, qui ont jeté avec désinvolture par dessus bord le règlement sur la police des constructions, à se souvenir qu'un coup de force n'est pas toujours un coup de maî-

MARTIGNY. - L'assemblée générale de la Société suisse des Commerçants a constitué comme suit le comité de la Section de

Président: M. Henri Puippe, professeur de langues; vice-prés.: M. Ernest Sidler; secrétaire: M. Jean Zürcher; caissier: M. Jean Voegeli; membre adj.: M. Pierre Décaillet, Vernayaz.

La commission des cours est composée de MM. Ernest Sidler, Jean Zürcher et Jean Voegeli, resp. président, secrétaire et caissier de dite commission.

L'ouverture des procahins cours semes-triels aura lieu au début d'octobre. La Société a fixé au 29 juin la course annuelle, qui se fera en autocar avec l'itinéraire suivant

ce - Thonon et retour par le Bouveret. Le prix de la course est de fr. 15. compris le dîner (sans vin) à l'Hôtel de la Forêt à Morgins.

Rassemblement: vers le pavillons du M.-

Martigny - Monthey - Morgins - Abondan-

C., rue des Hôtels, à 6 h. 45 du matin. Les amis et amies de la section, qui désireraient y participer, sont priés de s'inscrire auprès d'un des membres du comité pour le 20 juin au plus tard, en versant le montant mentionné ci-dessus. Nous leur souhaitons d'avance la plus cordiale bien-Le Comité.

SION. — Distribution des prix. — (Corr.) — Dimanche a eu lieu au Théâtre de Sion la distribution des prix aux élèves des Ecoles de la ville. Cette cérémonie a été précédée d'un cortège scolaire aux sons de l'« Harmonie municipale », d'une

petite représentation et de chants fort bien enlevés.

- Le Collège classique de Sion clôturera le jour de la saint Pierre et Paul.

LES SPORTS

La fête de lutte à Monthey

Cette importante manifestation, qui a réuni à Monthey l'élite des lutteurs valaisans, ainsi qu'un certain nombre de concurrents de valeur, venus des localités vaudoises voisines, de Vevey, de Montreux, de Lausanne notamment, a remporté un éclatant

Voici les meilleurs résultats:

Catégorie invités. — Couronne de laurier: 1. Pernaudin Célestin, Genève, 77,75 points; 2. ex-aequo, Aeberhardt Alex., Vevey et Oehrl, à Vevey, avec 76,50 pts; 3. Bonjour Walther, Vevey, 76,25 pts; 4. Corbaz Henri, Lausanne, 76,25 pts.

Bugnat Charles, Monthey, 77 points; 2. Moll Luc, Riddes, 76,75 pts; 3. ex-aequo, Stambach Ott, Monthey, Carrard Léon, Sierre, et Genoud Euphyse, Monthey, tous trois avec

Prix simples. — Catégorie A: 1. ex-ae-quo, Chamorel Henri, Monthey, et Braghini François, Martigny, 75,50 pts; 2. Corminbœuf Florian, Brigue, 74,75 pts; 3. Ottenheimer Chs, Monthey, 74,75 pts.

Valaisans. — Catégorie B. — Palmes: 1. Clivaz Jules, Riddes, 76 points; 2. Delarze Pierre, Sion, 75,50 pts; 3. Guenzi Angelo, Monthey, 75,25 pts. —

LE TOUR DE FRANCE

La formidable épreuve a débuté dimanche sur le parcours Paris-Caen, 207 km. Les départs ont été donnés au Vésinet à 162 cou-

Voici le classement des premiers : 1. Nicolas Frantz, 6 h. 29 min. 3 sec.; 2. Mertens, 3. Rebry, 4. Dewaele, 5. Verwaecke, même temps; 6. Leducq, 6 h. 39 min. 59 sec.; 7. Mauclair, 6 h. 43 min. 41 sec.; 8. Marcel Bidot (« Alleluia »), 6 h. 46 min.; 9. Pierre Magne, 10. Jean Bidot.

Les quatre Suisses Collé, Jean Martinet, Gilliard et Bariffi ont été classés 85me exaequo dans un groupe de touristes routiers. Leur temps est de 7 h. 46 min. 12 sec. Quant à Tintori et à Drapel, on ne sait

ce qu'ils sont devenus. Le Tour du Léman

La course, disputée par 25 professionnels

et un grand nombre d'amateurs, a vu les victoires de Antenen (La Chaux-de-Fonds) en 5 h. 6 min. 33 sec. et Lietschi (Bâle), en 5 h. 8 min. 19 sec.

Un accident de football

Un accident malheureux a assombri dimanche le match qui se disputait au Stade de Vidy à Lausanne entre Stade-Lausanne et Orbe.

Au cours d'une mêlée devant les buts d'Orbe, le gardien sauta pour dégager son camp en même temps qu'un de ses camarades se retournait subitement pour essayer de reprendre la balle avec la tête. Ce der-nier fut atteint dans le ventre par les deux genoux de son partenaire et s'écroula sur le

Immédiatement soignée, la victime fut transportée à l'hôpital où l'on jugea nécessaire d'intervenir chirurgicalement.

Cet accident n'est imputable qu'à un très fâcheux concours de circonstances.

DERNIÈRE HEURE Les enfants qui jouent au bourreau

BERLIN, 18. — A Schöneiche plusieurs garçons de 13 et 14 ans jouaient au tribunal Le fils de l'instituteur Thomas venait d'être condamné à mort par strangulation. Le garçon monta sur une planche posée sur un tonneau. Un de ses compagnons qui représentait le bourreau jeta une corde sur un arbre et y fit à l'autre bout un nœud coulant qu'il passa au cou de Thomas. Celui-ci glissa soudainement sur la planche et resta pendu. Lorsque ses camarades réussirent à le délivrer, il avait cessé de vivre.

Nobile appelle au secours

COPENHAGUE, 18. — Un message au journal de Stockholm « Tagens Nyheter » annonce que Nobile a envoyé des signaux de détresse. Une violente tempête a fait rage dans la région où il est campé, et il réclame des armes et des munitions.

La nouvelle note de M. Kellogg

LONDRES, 18. — Le « Daily Telegraph » croit savoir que M. Kellogg prépare activement, avec la collaboration des fonctionnaires du département d'Etat, la rédaction de sa prochaine note aux puissances au sujet du pacte multilatéral. Le nouveau texte, d'après les journaux, renforcera l'article premier par une plus solennelle déclaration des puissances répudiant la guerre et comprenant un renouvellement périodique qui pourrait se faire tous les cinq ans de cette déclaration. Il ne serait pas inséré de nouvel article mentionnant les réserves faites par certaines nations, mais une concession serait faite à la France en ce qui concerne la reconnaissance tacite de ses traités unilatéraux avec la Pologne et la Tchécoslova-



Madame Veuve Henri ORSAT, à Annemas-

se; Monsieur et Madame Auguste ORSAT, à Martigny; Madame et Monsieur Emile OBRIST-OR-

Monsieur et Madame Alphonse ORSAT, à Martigny; Monsieur et Madame Henri ORSAT et leur

fils, à Annemasse; Monsieur Raphaël ORSAT, à Martigny;

Mesdemoiselles Gabrielle et Marcelle OR-SAT, à Martigny; Monsieur Denis ORSAT, à Martigny; Les familles SPAGNOLI, VALLET, ARLET-TAZ, NEIGER-EXHENRY, FONTY-EX-HENRY, BOMPARD, SPIELMANN-VAL-LET, COQUOZ, SAUDAN, PIOTA, RE-

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-

Monsieur

Denis Orsat

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Martigny dans sa

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mardi 19 juin à 10 h. ½ du matin.

Martigny, le 16 juin 1928.

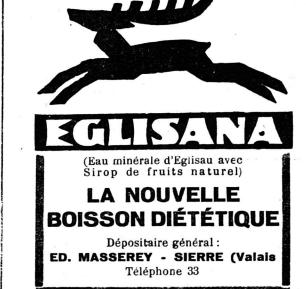
4444444444444444 La satigue et la lassitude qu'on éprouve en été se dissipent rapidement par une cure

tonique puissant qui fortifie, restaure et rajcunit.

Flacon ou boîte orig.: 3.75; doubles: 6.25; d. l. pharm.

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le Nouvelliste ou le Bulletin Officiel nous obligeront on nous signalant par une simple carte cette anomalie.

le meilleur ami de l'estomac blesse vermouth **Tourneau** potager



Faire-part deuil sont livrés en 2 h.
par
l'IMPRIMERIE
RHODANIOUF

en parfait état, à trois trous brûlant tout combustible, à vendre à prix avantageux. Mme Raoux, 53, Av. du Léman, Lausanne.

VENDEUSE

première force, cherche place dans magasin de la région (Bas-Valais) connais-sances spéciales dans la nouveauté. Connaissance des deux langues. Adresser offres sous M 2525 M. au Nouvelliste, St-Maurice.

On demande une

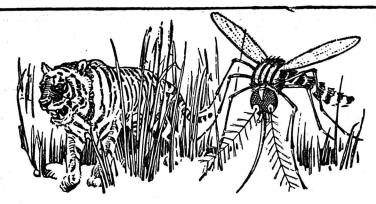
torte fille pour aider au ménage et à

la blanchisserie. Bons gages S'adresser à A. Heritier, à

On cherche une

jeune fille de 18 à 20 ans, pour faire un

ménage simple, entrée de suite. - S'adresser à la boulangerie Cretton, Martigny.



lueurs d'hommes

LE tigre, infiniment fés roce, est bien inoffensif comparé au Moustique, infiniment petit. Issus des eaux croupies et marais stagnants, les Moustiques y puisent les germes de fièvres dangereuses. Prés venez leur attaque. Ars mez vous de Flit?

En quelques minutes, le malpropreset dangereux; dans le monde entier.

Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que Flit tue tous les insectes 100% efficace. En usage

En vente chez Droguistes, Pharmaciens etc. Bidon 1/4 frs. 2.50 - Bidon 1/2 frs. 3.50, etc.

RALLIEZ VOUS A LA LÉGION FLIT!



DÉTRUIT: Mouches, Moustiques, Mites, Punaises, Cafards, Fourmis, Puces. Seuls Importateurs: Barbezat & Cie., Fleurier (Neuchâtel)

Maison de campagne de 9 pièces, dont 5 parquetées, avec grange et écuries attenantes, caves, poulailler, atelier, bûcher, grand galetas. Eau, électricité

Bâtiment sis sur propriété de 7400 m2, d'excellent terrain, dont la moitié en aspergière; 700 arbres fruitiers (Beurrée-William, Canada, Franc-roseau, Reine-Claude).

Pour traiter, s'adresser à l'Etude Crittin & de Torrenté, avocats et notaire, Martigny-Ville (Téléphone No 112).

Section 1999年1990年1990年1990年1 MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent se plaindre, les autres parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.



Ce sont les femmes atteintes de Métrite Celles-ci ont commence par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sulettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour faire disparaître la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de re-courir à d'autres traitements.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY réussit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter : Métrite, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroides, Accidents du retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES. La bolte, 2.—

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse: André Junod. pharmacien. 21. Quai des Bergues. à Genève.

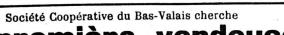
Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Sou-ry et la signature Mag. DUMONTIER en rouge,

GRAND CHOIX DE

ZEISS

et autres marques Longuevues, grossissement 28 fois

Horlogerie Hri Moret Avenue de la Gare - MARTIGNY



ENTRÉE 1er AOUT Faire offres avec prétentions, certificats et références à Publicitas, Sion, sous chiffres P. 3313 S.



MARQUE LA SALAMANDRE

permettent la préparation rapide de crèmes délicieuses et toujours réussies.

> 2 sortes: à la vanille au chocolat

Antipunaise

Huile orientale

chevaux Poudre Vicat, détruit radicalement puces, punaises, cafards, etc. 50 ct. Expédition par retour Téléphone 109

Drog. Marclay - Monthey

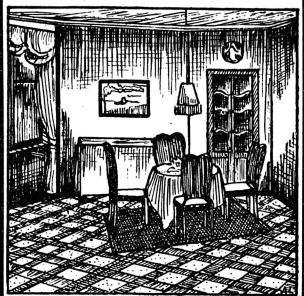
L'aliment lacté **Poulettine**

au lait sec pour poussins est en vente ds tous les bons magasins, à défaut franco du Parc Avicole Gland (sacs en sus).

10 kg. fr. 6.25 50 kg. 26.50 25 kg » 14.— 100 kg. 50 — RÉSULTATS MAGNIFIQUES

Attention !!!

C'est en exigeant que l'apéritif de marque "DIABLE-RETS" qui vous est servi soit réellement du "DIA-BLERETS" pur, que vous retrouverez les éléments sa lutaires qui en font la ri-chesse et le succès.



ne coûte pas cher, grosse économie pour les ménages ou un sou est un sou. Qu'est-ce que le

STRAGULA

représente le couvre-plancher économique puisqu'il unit le bas prix aux avantages suivants :

Vous pouvez le poser vous-même. Pas de clou, pas de colle, rien. Le Stragula est un couvreplancher qu'on pose comme un tapis et qui est une sorte de linoléum.

Beaux dessins. Les dessins du Stragula sont ceux des linoléums que les gens de goût ont adoptés. Ils sont sobres de teintes douces et s'harmonisent facilement aux tapisseries et aux meubles.

Hygiène et confort. Le Stragula ne gèle pas les pieds, car le feutre imprégné dont il est fait est en laine. En outre, ni l'eau, ni la poussière n'adhèrent au Stragula, qu'on peut nettoyer avec un linge humide ou un balai-brosse.

Entretien. Pratiquement, nul. Un peu d'encaustique de temps en temps, un torchon de laine... C'est tout.

Le prix. Qu'avez-vous pour fr. 3.50? En temps normal cette somme ne permet pas de faire grand'chose en matière d'ameublement. Mais fr. 3.50 vous procure un mètre carré de Stragula.

Pour une chambre de 3 mètres sur 4, il suffit de fr. 42.— Quel tapis? quel linoléum. aurez-vous pour

Demandez tout de suite, nos échantillons qui vous seront adressés gratuitement e franco.

MAISON MICHEL HOSSLÉ Rue Haldimand 4, LAUSANNE

économe et experte achè-te toujours le café torréfié de la marque Pellissier & Cie. St-Maurice

Banque Troillet

MARTIGNY

Nous payons

sur CERTIFICATS DE DÉPOTS à 3 ans et plus

V

Toutes opérations de banque

PIANOS D'OCCASION à fr. 500.- 680.- 900.- en bon état, à vendre

H. HALLENBARTER Martigny-Ville, Pl. Centrale



de C. Trautmann, ph. Bâle. Spécifique merveilleux pour toutes les plaies et blessures ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, affections de peau, hémorroïdes douloureuses, dartres, piqures, coups de soleil et en-gelures. Se trouve dans toutes les phar-macies. Prix fr. 1.75. — Dépôt géné-ral pharmacie St.-Jacques, Bâle.

Rue de Carouge 36 — GENEVE expédie par retour du courrier:

Bouilli à fr. 1.80 le kg. Rôti bœuf fr. 2.30 le kg. Graisse de rognons à fr. 1.50 le kg.

à bon marché

(Tilsit) pièces d'environ 4 kg. maigre par kg. fr. 1.50 quart-gras mi-gras

tout gras p. 15 kg, 20 ct. meil. marché Fromage d'Emmenthal vieux tout gras envois de 5 kg. envois de 10 kg.

envois de 15 kg. ainsi que bon vieux Fromage mi-gras envois de 5 kg. par kg. 2.70 envois 10 kg. » 2 60 envois 15 kg. » 2 50

bon vieux Fromage maigre envois de 5 kg. par kg. 1.50 envois 10 kg. » 1 40

pièces ent. env. 20 kg. 1.20 Fromage à raper

Sbrinz spalen $(2 \text{ ans } \frac{1}{2})$ tout gras par kg. colis de $2^{1}/2$ kg. fr. 4 60 colis de 5 kg. fr. 4.50 Pièces ent 20 kg. fr. 4.20

(remplace avantageusement le Parmesan) Se recommande

JOS. WOLF. COIRE Grandes expéd. Téléph. 6.36

J'expédie

Saucissons 1re qualité le kg. 4.30 Lard maigre fumé le kg. 3.30

le kg. 2.90 Lard extra gras Franco contre rembours. depuis 5 kg.

Charcut. Kuegsegger

Jura 4, LAUSANNE

Demandez notre prix-courant spécial pour

Pensions

EPICERIE FINE Winandy & Cie Lausanne

Dépôt des Vins de Bordeaux A. de Luze & Fils

pour cause de liquidation Une camionnette Martini Une moto Terrot 3000 km. Un side-car Indian Un side-car Frera en parfait état et à très bas prix. Offres sous P. 3144 S.

sont embauchés par les Carrières de songex, Losinger & Cie.



c'est la plus riche en arome.

Sirop fait de pur jus de framboises des montagnes, que nous pressons nous-mêmes, et de sucre. Boisson saine et désaltérante. Préparation simple chez soi comme en excursions. Facile à emporter grâce à sa concentration élevée. De même: sirop de mûres Wander, sirop de groseilles Wander etc.

> Dr. A. WANDER S. A., BERNE

A remettre tout de suite

Atelier de Cordonnerie, à Sierre

Bonne clientèle, machines à l'état de neuf. -Conditions très avantageuses. Ecrire au Nouvelliste sous 1523.

On demande

eutrée de suite à la Pension

la Forêt, Leysin. On cherche un

jeune homme comme domestique pr aider

à la campagne.
S'adresser à M. G. Cropt,
Antagnes, Vaud. On cherche une jeune

Temme de cnambre

connaissant bien le service de table. S'adresser à l'Hótel du Nord, à Aigle.

On demande un bon

vaux, pour transports, chez rences et photo à chiffres Albert Giroud, Martigny-Bâ-

Pressoirs

et roulement à billes, 80/100 brantes, ainsi que vases de 10/11000, 6000 litres en parfait état, à Facilités de paiement

on prendrait éventuellement vendange en contrevaleur.

S'adresser Bureau Fred. Varone, vins, à Sion.

A louer à Monthey

un magasin, avec arrière magasin d'environ 30 m2, situé au centre des affaires. Faire offres écrites sous chiffres O. F. 3643 V. à Orell Fussli Annonces, Sion.

Décheis de fer ronds 14-20 mm.

longueurs 0.60 minim. sont achetés par

LOSINGER & Cie Carrières de Massongex

Bons manœuvres sont demandés par l'Entreprise S. LOSIO. Se présenter au chantier en gare de Versoix près

absent

jusqu,au 1er juillet (service militaire)

On cherche de suite ieune fille débrouillarde et présentant bien pour servir au café et

S'adresser au Nouvelliste sous L V.

LOCARNO

Petite famille bourgeoise cherche pour tout de suite,

sachant conduire les che bonne à tout faire. — Réfé-

A louer sur la Place Centrale un

de trois pièces. - S'adresser au Conféré.

On cherche

ieune tille 18 à 25 ans, pour aider au

ménage. Bons gages. Ecrire prétentions à H. Alphonse, Poste restante, Mont-Blanc,

On prendrait en pension à

Bons soins assurés. Prendre renseignements sous P3369S

Emballages billots en bois très bon état

vendre au prix de fr. 030 le billot départ Genève. S'adresser de suite à la maison Sica, primeurs, rue des Vollandes à Genève.

vendre à Lavey-les-Bains, une

ger, cnamp, jardins, bois et maison d'habitation, eau, électricité. S'adresser au Nouveiliste sous E. F.

FROMAGE gras, très beau, à fr. 3.—; mi-gras ten-dre à fr. 2 20, bon maigre à fr. 1.70 le kg. A. Haller, Bex